

**Activités de l'Association Sportive
Septembre 2022**

Madame, Monsieur,

Votre enfant va faire sa rentrée dans l'établissement. En s'inscrivant à l'association sportive du Groupe Scolaire La Croix Rouge La Salle, il (elle) peut pratiquer une activité physique encadrée par les professeurs d'E.P.S. en priorité le mercredi après-midi, mais aussi sur d'autres créneaux horaires le midi ou le soir.

Ces activités ont pour objectifs la participation à des compétitions ou des rencontres scolaires (UGSEL et UNSS) ou la pratique en loisir de l'activité choisie par votre enfant. Les horaires seront communiqués par le professeur encadrant l'activité. Chaque professeur se réserve le droit de limiter le nombre des élèves inscrits dans son activité.

En cas d'effectif inférieur à 10 élèves dans une activité, celle-ci est susceptible de ne pas être assurée pendant l'année.

La cotisation annuelle est fixée à **20 €** (sauf pour la pratique du kayak **30 €**, et du surf **40 €**). Pour le surf et la kayak, une rotation peut être mise en place en fonction du nombre d'inscrits.

Il sera alors possible pour l'élève de pratiquer une autre activité (sans cotisation supplémentaire, en fonction du nombre de places disponibles).

La cotisation est à régler à l'ordre de «**AS La Croix Rouge La Salle**»

L'adhésion à l'association sportive est enregistrée lorsque le dossier d'inscription complet est déposé auprès du professeur d'E.P.S. responsable de l'activité.

Les inscriptions auront lieu le :

**Mercredi 14 septembre 2022
De 13h à 15h - Au gymnase**

Renseignements auprès du professeur d'E.P.S. de votre enfant

Sportivement,
Les professeurs d'E.P.S.

Activités proposées

- Athlétisme
- Kayak
- Escalade
- Surf (8 séances, uniquement pour les collégiens)
- Danse
- Musculation
- Tennis
- Badminton
- Natation
- Sport Co
(Volleyball, Basketball, Football)
en fonction des inscriptions

NB : Le certificat médical n'est plus obligatoire pour la pratique du sport scolaire.